



BRÈVES ÉCONOMIQUES

DE SUISSE ET DU LIECHTENSTEIN

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE

DE BERNE

N° 80 – 23 septembre 2022

Faits saillants

- Hausse du taux directeur +75pdb par la Banque nationale et révision à la hausse des prévisions d'inflation 2022 et 2023
- Baisse de la prévision de croissance pour 2022 et 2023 (Groupe d'experts de la confédération)
- Forte hausse des dépenses d'importations de gaz

Macroéconomie

Politique monétaire : Comme attendu par les marchés, la Banque nationale suisse (BNS) a rehaussé de 75 points de base son taux directeur, de -0,25 % à 0,5 %, mettant un terme à près de huit ans de politique de taux négatifs. Le resserrement de la politique monétaire, entamé en juin dernier, pourrait se poursuivre en fonction de l'évolution de la hausse des prix au cours des prochains mois. La BNS a par ailleurs indiqué se laisser la possibilité d'intervenir sur le marché des changes en cas de besoin, alors que la force du franc, en particulier à l'égard de l'euro, permet de maîtriser globalement les tensions inflationnistes actuelles. Dans son communiqué sur la situation économique et monétaire, la BNS a également revu à la baisse sa prévision de croissance pour 2022, à 2 %, soit 0,5 point de moins que la précédente projection. En parallèle, la BNS a revu à la hausse ses prévisions d'inflation pour l'année en cours à 3 % (contre 2,8 % lors de sa précédente estimation en juin) et à 2,4 % pour 2023 (contre 1,9 % précédemment).

Croissance : Le Groupe d'experts de la Confédération a révisé à la baisse ses prévisions de croissance pour la Suisse à 2,0 % pour 2022 (contre 2,6 % précédemment) et 1,1 % pour 2023 (contre 1,9 % précédemment), résultat des fortes tensions inflationnistes actuelles, du resserrement de la politique monétaire et d'une demande extérieure amoindrie dans un contexte d'incertitudes accrues autour des pénuries d'énergies et d'une éventuelle reprise de l'épidémie de Covid-19.

Commerce extérieur : Après un repli en juillet, le commerce extérieur de la Suisse a enregistré un rebond en août, avec une hausse des exportations de +1,4 % à 21,8 Mds CHF. Les importations ayant crû de 1,5 % à 19,5 Mds CHF, la balance commerciale a dégagé sur le mois un solde positif de 2,3 Mds CHF. La branche de la chimie pharmacie a contribué le plus fortement à la hausse des exportations (+4,4 % à 11,2 Mds CHF), portée par les produits immunologiques et les matières premières de base.

Financement export : Le Conseil fédéral a décidé d'adapter les critères appliqués par l'Assurance suisse contre les risques à l'exportation (SERV) concernant la valeur ajoutée à compter du 1^{er} janvier 2023, pérennisant ainsi une partie des modifications introduites à titre temporaire en 2020 pour lutter contre les effets de la pandémie. Afin de pouvoir bénéficier d'une assurance de la SERV, la charge administrative de l'exportateur est allégée, ce dernier devant simplement fournir la preuve que la part de valeur ajoutée suisse dans la part de la valeur de l'opération atteint au moins 20 %. Pour rappel, la SERV accorde des assurances et des garanties pour couvrir les opérations d'exportation dont le paiement comporte des risques particuliers pour les entreprises helvétiques.

LES CHIFFRES À RETENIR

	Au 22/09	Var. vs 15/09
EUR/CHF	0,9614	+ 0,1 %
USD/CHF	0,9733	+ 1,3 %
SMI	10 299	- 4,2 %
Taux 10a	1,193 %	+ 10 pb

Secteurs non financiers

Energie : La menace de pénurie de gaz a entraîné un net accroissement des dépenses d'importations en gaz naturel auprès des pays voisins. Depuis janvier, la Suisse a dépensé plus de 4,4 Mds CHF pour les achats de gaz naturel - en majorité originaire de Russie - soit en moyenne 6 fois plus qu'à la même période lors des années précédentes. Les achats de gaz auprès de l'Allemagne se sont élevés à 3 Mds CHF (6 fois plus qu'en 2021), ceux réalisés avec la France à 900 M CHF (soit 3 fois plus). A noter que le signal prix a, lui, déjà entraîné une réduction de 20 % de la consommation de gaz sur les deux derniers mois en Suisse.

Le 23 septembre, le Conseil fédéral a activé la 2^{ème} mesure de son plan relatif à la sécurité d'approvisionnement en gaz pour l'hiver prochain, en appelant à la commutation des installations bicom bustibles sur le mazout à partir du 1^{er} octobre. En parallèle, compte tenu des capacités limitées sur le Rhin et des difficultés logistiques en matière de transports (disponibilité de citernes), des réserves obligatoires d'essence, de diesel, de mazout et de kérosène seront libérées afin de garantir l'approvisionnement du pays en produits pétroliers à partir d'octobre. Ces réserves obligatoires couvrent environ 4,5 mois de consommation normale.

En réponse aux critiques des cantons relatives à la gestion de la crise énergétique, ces derniers estimant être insuffisamment informés, le Conseil fédéral a annoncé la création d'un état-major de crise activable en cas de pénuries.

Energie solaire : Alors qu'une obligation d'installation de panneaux solaires pour les nouvelles constructions existe aujourd'hui dans 19 cantons, la Conférence des directeurs cantonaux de l'énergie (CDEN) a approuvé à l'unanimité la stratégie « Politique du bâtiment 2050+ », selon laquelle les bâtiments existants devront également à l'avenir s'approvisionner en partie avec de l'électricité produite localement. Cette stratégie, qui doit servir de base aux discussions à venir entre les cantons, se heurte néanmoins à l'opposition de la Société suisse des propriétaires fonciers (HEV) qui estime qu'une telle obligation pour les bâtiments existants porterait atteinte à la garantie de la propriété et à la liberté économique.

Finances : Alors que la dette de la Confédération devrait s'élever entre 25 et 30 Mds CHF à la fin de l'année 2022, le Parlement vient d'approuver une modification de la loi sur les finances proposée par le Conseil fédéral pour rembourser les dépenses extraordinaires engagées ces deux dernières années afin d'atténuer les conséquences liées à la crise sanitaire. Selon la règle du frein à l'endettement, ces dépenses extraordinaires devraient être remboursées sur six ans, correspondant à quelque 4 Mds CHF annuels sur le budget ordinaire. Le Conseil fédéral entend privilégier les crédits budgétés non utilisés et solliciter un dividende additionnel auprès de la BNS (de l'ordre de 1,3 Md CHF par an) plutôt que réduire les dépenses ou rehausser le niveau d'imposition. La modification de la loi sur les finances permet d'étendre le délai de remboursement jusqu'en 2035, et d'abaisser les remboursements annuels à 2,3 Mds CHF.

Relations Suisse–Etats-Unis : La Suisse a annoncé le renforcement de son partenariat stratégique avec les Etats-Unis en signant l'institutionnalisation d'un format de discussion annuel, contribuant notamment à étendre les liens commerciaux et financiers bilatéraux. L'an dernier, les États-Unis étaient le principal pays partenaire de la Suisse au plan commercial, devant l'Allemagne. Avec un volume de 300 Mds USD, la Suisse s'est classée au 7^{ème} rang des investisseurs étrangers aux États-Unis en 2021 selon le Département fédéral des affaires étrangères.

Climat : Le Conseil fédéral a adressé au Parlement une nouvelle proposition de révision de la loi sur le CO2 tout en renonçant à de nouvelles taxes, suite au rejet de la première version par le peuple en juin 2021. Selon cette proposition, la Confédération pourrait allouer 4,1 Mds CHF entre 2025 et 2030, principalement au profit des secteurs de la construction et de la mobilité, afin de réduire de moitié les émissions de CO2 d'ici à 2030.

La Direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.
Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international



Responsable de la publication :

Rédacteurs :

Pour s'abonner :

Gilles BORDES

Mathilde HEITZ, Pierre-Antoine CADORET

berne@dgtresor.gouv.fr

Clause de non-responsabilité : le service économique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

Crédits visuel : Pixabay